

PAS à PAS INTERNET : CAS 1, SALAIRES SUISSES 2025 (Frontaliers « 8 Cantons ») 04/2026

(Exemple avec un déclarant 1 prénommé « QUATRE CENT QUARANTE-SEPT FICTIF » et un déclarant 2 prénommé « QUATRE CENT QUARANTE-HUIT FICTIF »)

1 2042 bleue (Déclaration principale) : Sélectionnez vos rubriques et annexes

4) Cliquez pour sélectionner les annexes 2047 et 3916

1) Cochez « Traitements et salaires »

2) Cochez pour déduire vos cotisations STFS-Urssaf (le cas échéant)

3) Cochez si vous détenez un compte ou un contrat à l'étranger

2 2042 bleue : sélectionnez l'annexe 2047

Cochez pour accéder aux annexes N°2047 et « 2047-SUISSE », et y déclarer vos salaires suisses

NOUVEAU. Les comptes et placements à l'étranger (N°3916-3916 bis) sont désormais intégrés à votre déclaration en ligne de revenus, avec une procédure simplifiée.

Les formulaires N°3916-3916 bis sont désormais intégrés directement au sein du parcours déclaratif en ligne

3 2042 bleue : sélectionnez « Annexe 2047 »

Permet de sélectionner des rubriques ou annexes omises

Cliquez - Commencez toujours par compléter les annexes (afin de bénéficier de reports automatiques ou semi-automatiques)

4 Annexe 2047 rose, mention « salaires suisses »

SALAIRES SUISSES : accédez à la fiche d'aide au calcul "2047-Suisse" en COCHANT la case spécifique sur la page suivante.
PENSIONNÉS SUISSES : n'utilisez pas l'imprimé 2047-Suisse réservé aux salariés.

5 Annexe 2047 rose : sélection du type de revenus

Répondez par « oui » ou « non » à la question portant sur le télétravail dans la fenêtre pop-in

1) Cochez cette case

2) puis celle-ci

Si plusieurs frontaliers dans le foyer fiscal : sélectionnez le premier frontalier puis cliquez sur « ajouter une personne »

6 Annexe 2047 rose : sélection du ou des déclarant-s

Si plusieurs employeurs pour un même déclarant

Attention : si vous êtes pensionné(e), n'utilisez pas ce formulaire qui conduit à des reports automatiques réservés aux salariés et cliquez sur "Précédent".

7 2047 SUISSE blanche : plusieurs possibles

À compléter à l'aide de votre ou de vos [certificats de salaire](#)

REVENUS DE 2025 (SALAIRES SUISSES)

NOM : FICTIF
Prénom : QUATRE CENT QUARANTE SEPT
CANTON : Vaud

TRAITEMENTS, SALAIRES ET AUTRES

AV REVENU BRUT SUISSE : Report selon certificat de salaire / Lohnausweis :	Certificat de Ligne n°	
SALAIRE BRUT TOTAL en francs suisses (CHF) :	8	BRUT 100000 CHF
Autres prestations salariales accessoires : à valoriser	14	+ CHF
Allocations pour frais	13	+ CHF
Rente partielle d'invalidité uA, rente accident non professionnel * (voir formulaire de votre caisse)	*	+ CHF
Rente partielle d'invalidité uA, rente accident non professionnel * (voir formulaire de votre caisse)	*	+ CHF
Retirer les allocations familiales cantonales dans la limite du montant cantonal (y compris dans le certificat de salaire. (Voir observations éventuelles sur ligne 15 de ce certificat ou vos fiches de salaire.)	15	2640 CHF
Autres allocations familiales cantonales (voir formulaire de votre caisse)	6 (pour partie)	CHF
TOTAL A (différence + et -)		= 97360 CHF

CHARGES SUR SALAIRES SUISSES

BS CHARGES SUR SALAIRES SUISSES	Certificat de salaire Ligne n°	
Cotisations AVS - AI - APG - AC - AANP	9	5000 CHF
Cotisations Prévoyance Professionnelle obligatoires (2ème pilier, 1% retraite anticipée)	10.1	2500 CHF

Cotisations LAMal (le cas échéant)
Cotisations STFS à déduire en 6DD sur déclaration principale

Menu déroulant permettant de sélectionner le canton de l'employeur

Allocations familiales cantonales uniquement (les allocations complémentaires sont imposables)

8 2047 SUISSE blanche (suite) : sélection « Cas 1 »

(Statut de « frontalière des 8 cantons » / 2041-AS ou ASK)

HEURES SUP : Téléchargez le formulaire 2041AE sur le site [impots.gov.fr](#) (attestation à faire compléter par votre employeur, et à tenir à disposition de l'administration)

Cochez CAS 1

- Vous êtes dans le cas 1 : salarié(e) frontalier(e) ayant travaillé dans les 8 cantons de Vaud, Valais, Berne, Neuchâtel, Jura, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne et détenant l'attestation n°2041-AS ou 2041-ASK. Le report vers la case BTJ de la déclaration principale et, le cas échéant, BTY, a été effectué.

- Vous êtes dans le cas 2 « général » (A) : « autre » salarié(e) imposé(e) par la Suisse (dont canton de Genève) et hors cas particulier du CB. Les reports vers les cases IAF et suivantes et STS ont été effectués.

- Vous êtes dans le cas 2 « particulier » (B) : visant certains personnels navigants, artistes, sportifs... imposés par la Suisse (dont canton de Genève). Le report vers les cases IAG et suivantes, a été effectué. Pour obtenir votre crédit d'impôt étranger, n'oubliez pas de remplir vous-même la case SUM, SUM ou SUM de la déclaration principale (selon votre situation) du montant de l'impôt payé en Suisse.

- Vous êtes dans le cas 3 : salarié(e) exonéré(e) d'impôt par la Suisse.

9 2047 SUISSE : reports AUTOMATIQUES vers annexe 2047 rose

REPORTS

TOTAL des revenus nets à déclarer en euros reportés dans le cadre I ("Traitements, salaires, pensions et rentes") de déclaration 2047 :

SALAIRE NETS IMPOSABLES DE LA FICHE DE CALCUL 2047 - SUISSE REPORTÉS SUR LA DÉCLARATION 2047	MONTANT
Salaires suisses nets à déclarer en euros - QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF	96150 €
Salaires nets imposable après déduction des heures supplémentaires - QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF	96150 €

10 Retour annexe 2047 rose : télétravail

Si vous avez **TÉLÉTRAVAILLÉ** en 2025, veuillez **obligatoirement** compléter le pavé dédié

Personne concernée

Sélectionnez ici un membre du foyer fiscal

Pays d'activité

Sélectionnez un pays

Revenus soumis aux acomptes

Revenu imposable (€)

Personne concernée

Sélectionnez ici un membre du foyer fiscal

Pays d'activité

Sélectionnez un pays

Quoté de TT (%)

Revenu imposable (€)

Personne concernée

Sélectionnez ici un membre du foyer fiscal

Cantons d'activité

Sélectionnez un canton

Quoté de TT (%)

Revenu imposable (€)

11 Annexe 2047 rose : reports automatiques À VÉRIFIER

Cliquez sur « OK » dans la pop-in, et cochez la case « Régime fiscal des frontaliers »

Travailleur frontalier

Vous êtes considéré comme un travailleur frontalier d'un point de vue fiscal si vous résidez en France et si vous travaillez en Suisse dans un des 8 cantons suivants : Vaud, Valais, Neuchâtel, Jura, Berne, Bâle-Ville, Bâle-Campagne ou Soleure, pour un employeur privé.

Si vous remplissez ces conditions, cochez la case « Régime fiscal des frontaliers ».

Vous ne disposez pas du statut de frontalier dans les autres cas, notamment si votre employeur est public, ou si vous séjournez en Suisse plus de 45 jours par an.

Case à cocher

Case à cocher

Vérifiez le.s report.s

Vérifiez le.s report.s

Automatique

Vérifiez le.s report.s

12 Annexe 2047 rose : reports automatiques sur déclaration principale

TABLEAU DE REPORT AUTOMATIQUE :

Les montants saisis sur votre déclaration de revenus encaissés à l'étranger (déclaration annexe n° 2047) ont été reportés automatiquement sur votre déclaration principale. Pour les corriger, utilisez de nouveau votre déclaration n° 2047.

LIBELLE DE LA CELLULE A REPORTER	MONTANT	LIBELLE DE LA CELLULE DANS LA DÉCLARATION DES REVENUS	ACTIVER LE REPORT
Salaires nets imposable après déduction des heures supplémentaires - déclarant 1	96150 €	IAG - Autres salaires imposables - source étrangère	<input checked="" type="checkbox"/> report actif
Salaires suisses bruts en francs suisses - déclarant 1	97360 CHF	BTJ - Salaire brut total versé par votre employeur suisse (en francs suisses)	<input checked="" type="checkbox"/> report actif

13 Retour 2042 bleu : Reports à vérifier

Le cas échéant, les heures supplémentaires exonérées déclarées sur 2047-SUISSE sont reportées en 1GH ou 1HH

Vérifiez le.s report.s en 1AG/1BG

Pour saisir vos frais réels, CLIQUEZ sur « Option frais réels »

Vérifiez le.s report.s en 8TJ/8TY

14 2042 bleu : cotisations Urssaf-STFS à déduire

Cotisations Urssaf-STFS (du couple le cas échéant) : Indiquez le montant des cotisations payées en 2025 en case 6DD puis cliquez sur « Détail »

15 2042 bleu, rubrique « Comptes, contrats ou placements à l'étranger »

Cliquez sur « Ajouter » (si absence de données pré-remplies) ou vérifiez les informations pré-remplies

Case à cocher

Case à cocher

16 2042 bleu, rubrique « Comptes, contrats ou placements à l'étranger »

Titulaire du compte

Caractéristiques du compte

Menu déroulant

Usage du compte

17 2042 bleu, rubrique « Divers » : Case 8UU pour comptes bancaires à l'étranger

Case cochée si déclaration de comptes ou contrats à l'étranger

18 2042 bleu, « Informations » :

Informations

19

Résumé de la déclaration principale et RIB à VÉRIFIER

Résumé de votre déclaration

Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de cet écran.

Vérifiez les lignes et les montants de votre déclaration principale

Déclaration de revenus

Traitements, salaires

1 AG Autres salaires imposables de source étrangère - Déclarant 1 96150
8 TJ Application de la convention Franco-Suisse (Francs suisses) - Déclarant 1 97360

Charges et imputations diverses

6 DD Autres déductions 5000

Comptes, contrats ou placements à l'étranger

8 UU Comptes ouverts, détenus, utilisés ou clos à l'étranger cochée lorsque vous déclarez un compte dans « Comptes, contrats et placements à l'étranger » X

Estimation de votre impôt net après crédits d'impôt : 10 668 €

Montant restant à payer : 10 668 €

Consulter le détail du calcul

RIB : saisissez ou vérifiez (obligatoire)

Relevé d'identité Bancaire (France ou pays de zone SEPA)

La saisie du relevé d'identité bancaire est obligatoire

Nom et Prénom des titulaire(s) du compte

RIB FICTIF

IBAN - Identifiant international de compte

FR76 1870 60 XXXXXX2 389

BIC - Identifiant national de l'établissement

AGRIFRPP8

J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En savoir plus

Déclaration annexe déposée

(N° 2047)
Déclarant 1
rés. déduction des heures supplémentaires - déclarant 1

Permet de consulter le détail du calcul de votre impôt net 2025 et le solde à payer

Case à cocher

20

Résumé de l'imposition le cas échéant avec les réductions et crédits d'impôt

Détail de votre impôt — Mozilla Firefox

cfspart.impots.gouv.fr/tdir/estimation.html

Détail du calcul

Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de l'écran résumé.

IMPÔT SUR LE REVENU

Impôt avant crédits d'impôt	10 668 €
Impôt net	10 668 €
Montant restant à payer	10 668 €
Revenu fiscal de référence	81 535 €
Nombre de parts	2

Fermer

Solde prélevé en 4 mensualités si > 300 €

21

Signature de votre déclaration

Case à cocher

J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En savoir plus

Vérifiez les lignes et les montants des déclarations annexes

Déclaration annexe déposée

Déclaration des revenus encaissés hors de France (N° 2047)

10 Traitements, salaires - Déclarant 1 96150
11 Salaire net imposable après déduction des heures supplémentaires - déclarant 1 96150

Fiche d'aide au calcul du salaire suisse net imposable

Si vous n'avez pas encore procédé aux reports sur la déclaration des revenus (déclaration principale), n'oubliez pas de les effectuer.

Adresse électronique ?

QUATRE CENT QUARANTE SEPT FICTIF
spifictif75@gmail.com

QUATRE CENT QUARANTE HUIT FICTIF
spifictif75@gmail.com

Signature OBLIGATOIRE

Afin de terminer et valider votre déclaration (voir ci-dessous)

Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration...

... j'ai encore des corrections à apporter

Corriger ma déclaration

... j'ai terminé

Signer ma déclaration

À noter : Si vous n'avez pas finalisé votre déclaration de revenus et souhaitez la poursuivre ultérieurement, il vous est possible d'en conserver les éléments saisis. Dès lors que les boutons « Suivant » ont été correctement activés, les informations renseignées sont automatiquement mémorisées.

Vous pouvez alors fermer la page (en utilisant l'onglet [Quitter](#) situé en haut à droite de votre écran), puis vous déconnecter.

Cette procédure permet d'éviter l'enregistrement de plusieurs déclarations successives depuis votre espace fiscal.

ATTENTION : Vous devez **IMPÉRATIVEMENT COMPLÉTER** et **SIGNER** votre déclaration **AVANT** la date limite de dépôt en ligne correspondant à votre département.

À défaut, elle ne pourra pas être prise en compte.